

des Princes Ec. Decemb. 1704. 393
d'en faire aux lieux où il en manquoit.

Quant à la Brigade de Languedoc & celle du Royal que je commandois, composée de 3. Bataillons du Regiment Royal, & un Bataillon du Regiment de Bolonois, nous restâmes à la tête de notre Camp, où nous reçûmes ordre de Mr. le Maréchal, par Mr. de la Motte, Aide-Major Général, d'envoyer cent hommes par Brigade dans le Village, pour être mis, ceux de Languedoc dans le Château, & ceux du Royal dans le Cimetiere. On nous ordonna encore de faire faire quantité de ponts sur le petit ruisseau, pour pouvoir plus facilement communiquer à la Gendarmerie, qui avoit été postée de l'autre côté derrière un petit rideau pour être à couvert du Canon des ennemis. Le nôtre commença à tirer environ à 8. heures: Il y en avoit deux batteries dans le Village, l'un aux Dragons de quatre pièces, qui étoit dans le retranchement, l'autre de huit pièces devant la Brigade de Navarre hors le retranchement; Mr. Rigolle établissant cette batterie fit mettre le feu à une maison qui l'incommodoit, on en fit autant à celles qui empêchoient la libre communication le long des retranchemens; mais le vent venant du côté des ennemis, fit passer la flamme d'une maison à l'autre, & fit durer le feu autant que l'action, ce qui incommoda considérablement les Troupes qui étoient & qui furent mises avec dans le Village.

Mr. de Clerambault & de Blanzac furent mis pour y commander sur les 10. heures: Mr. de Blanzac vint nous commander de la part de Mr. le Maréchal, de longer le petit ruisseau & de faire halte à la source, pour être à portée de joindre l'Armée de l'Electeur, s'il avoit besoin de nous, parce qu'il paroissoit, que les ennemis por-